



HAL
open science

Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique Option Art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique Option Art. 2016, Institut supérieur des beaux-arts Besancon-Franche comté - ISBA. hceres-02042007

HAL Id: hceres-02042007

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042007v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur d'expression
plastique option art

- Institut supérieur des beaux-arts de Besançon/Franche-Comté - ISBA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de l'établissement

L'actuel Institut supérieur des beaux-arts de Besançon/Franche-Comté (ISBA) s'appuie sur une histoire bicentenaire qui a reflété l'évolution de l'enseignement artistique à Besançon depuis le 18^{ème} siècle. L'école fonctionne aujourd'hui sous le statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC) dont les membres fondateurs sont la ville de Besançon et l'Etat (ministère de la culture et de la communication (MCC)), garantissant l'autonomie juridique et pédagogique requise pour les établissements d'enseignement supérieur. Dans cette logique, l'école est un acteur important de l'enseignement supérieur artistique à l'échelle de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté et, plus largement, fait partie du réseau national des écoles supérieures d'art en région sous la tutelle pédagogique du MCC. L'établissement est installé dans un bâtiment d'une surface de 7000 m² conçu par José Lluís Sert en 1972, inscrit au patrimoine architectural du 20^{ème} siècle. Il accueille actuellement un peu plus de 200 étudiants.

Le cursus global de cinq ans proposé aux étudiants comporte un 1^{er} cycle de trois ans conduisant au Diplôme national d'art (DNA) et un 2^{ème} cycle de deux ans préparant au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP). Le DNSEP comporte 2 options : *art* et *communication*. Le grade de master lui a été conféré en 2010.

Le projet d'établissement est animé par des principes complémentaires qu'il est possible de résumer ainsi : ancrage territorial, ouverture internationale, excellence sans exclusion. Sur cette base, l'ISBA propose à ses étudiants une formation de haut niveau dans le champ de la création artistique, appuyée sur les ressources culturelles et professionnelles de son territoire, sur des partenariats internationaux solides et sur un projet pédagogique progressif conçu et dispensé par des enseignants artistes et des théoriciens inscrits dans le monde professionnel de la création.

Présentation du diplôme

La formation de 2^{ème} cycle conduit à la délivrance du DNSEP option *art*. Elle est structurée, conformément aux textes réglementaires des formations supérieures artistiques sous tutelle pédagogique du MCC, par un ensemble de quatre semestres correspondant aux années 4 et 5 du cursus d'études. Ces études ont pour finalité de former des créateurs autonomes, conscients de leurs responsabilités citoyennes, inventifs et polyvalents.

La formation développe en ce sens des savoirs et des savoir-faire alliant des compétences techniques diversifiées, une culture et une réflexion critique solides ainsi qu'une capacité de recherche-action et de responsabilité de projet de haut niveau. Cet ensemble de qualités et de compétences constitutifs de l'offre de formation doit permettre à l'étudiant d'inscrire son engagement de créateur aussi bien dans le monde professionnel ouvert et diversifié des métiers de la création que dans l'investissement d'une œuvre personnelle proprement artistique ou encore de poursuivre un 3^{ème} cycle de recherche en école supérieure d'art ou à l'université.

Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le projet pédagogique de la formation s'énonce à partir de trois axes complémentaires : une capacité de recherche-action structurée, une expérience technique et professionnalisante diversifiée, une ouverture au monde élargie au contexte international. Ce résumé rend compte d'un enseignement faisant la part belle à la notion d'« auteur » pris comme acteur « situé », critique et engagé, conscient de ses responsabilités de créateur dans un contexte socio-historique résolument contemporain. Ce positionnement large a vocation à former des créateurs « citoyens » dont la conscience critique éveillée et les compétences culturelles et techniques diversifiées seront un atout déterminant dans le monde professionnel de l'art et des métiers de la création.

L'accès à la formation se fait par une commission d'admission interne selon des modalités transparentes et régulières, à partir de la motivation des candidats ou par commission d'équivalence pour les étudiants venant de l'étranger ou d'autres écoles. Le déroulement de la formation se fait sur quatre semestres (7, 8, 9 et 10), évalués selon le barème du transfert des crédits européens (ECTS, european credit transfer system). Le volume horaire d'enseignement

en présentiel se divise en 13 heures d'enseignement pratique par semaine et 6 heures d'enseignement théorique, ce qui constitue un équilibre pratico-théorique habituel pour une formation artistique supérieure. Le volume horaire annuel est de 600 heures. Le semestre 7 est réservé aux mobilités internationales obligatoires appuyées efficacement sur le cadre offert par le système européen ERASMUS + et, en dehors de l'Europe, sur des partenariats internationaux ciblés. Cette structure est bien adaptée à la perspective d'autonomie progressive, théorique et pratique, proposée par la pédagogie. Elle respecte le temps laissé à l'élaboration du projet personnel de l'étudiant et à celui du mémoire. Une mutualisation intéressante des cours a lieu entre l'ISBA et l'Université de Franche-Comté permettant aux étudiants d'accéder à des contenus théoriques ciblés (sociolinguistique et sémiotique). Toutes les modalités d'évaluation, de coordination, de concertation pédagogique, de progression semestrielle et de préparation aux modalités théoriques et pratiques du diplôme sont en place et conformes à la réglementation.

L'esprit de transversalité qui anime le projet de recherche générique « fronts et frontières » se manifeste aussi de manière pratique par les nombreux projets hors les murs portés par les étudiants, pour lesquels ils doivent mettre en œuvre des compétences associées et plurielles (gestion, communication, accrochage, etc.) autour d'un objet commun. Ces compétences, éminemment pré professionnelles, par ailleurs complétées au sein de l'école par un enseignement spécifique, sont augmentées par une politique de stages bien en place, évaluée et validée, dans les structures culturelles, les galeries, les ateliers d'artistes, etc. Beaucoup de ces structures sont partenaires de l'ISBA. L'école est incluse également dans un dispositif piloté par l'Ecole supérieure de commerce de Dijon et son master de management des entreprises culturelles, portant sur la conduite de projets divers (éditions, commissariats d'exposition, etc.). L'ensemble de ces dispositifs montre l'intérêt efficace de l'ISBA pour la professionnalisation et sa volonté de rechercher les partenaires adéquats pour y parvenir, y compris hors de l'enceinte de l'école.

Il faut signaler, quant aux publics accueillis, une intéressante et rare initiative. Pour compenser le nombre croissant des enfants des classes sociales favorisées présents dans le cursus, l'école a intégré pédagogiquement une classe préparatoire dispensée par l'Ecole d'art Gérard Jacot de Belfort, opérant en banlieue ouvrière, dans la préparation au concours d'entrée en 1^{er} cycle avec des résultats probants jusqu'en 2^{ème} cycle (80 % des inscrits dans le cursus par ce moyen parviennent au 2^{ème} cycle).

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'offre globale de formation de l'ISBA comprend un 1^{er} cycle, aboutissant au DNA. Il constitue le socle sur lequel reposent les deux formations de 2^{ème} cycle en art et communication qui conduisent à la délivrance du DNSEP. Par ailleurs, l'école est un centre de validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans ce cadre, elle propose des formations validées par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Elle a aussi établi une convention particulière avec la classe préparatoire publique de l'Ecole d'art Gérard Jacot de Belfort dont les élèves bénéficient d'un concours aménagé pour l'entrée en 1^{er} cycle.

L'ISBA participe à la mise en place d'une plateforme régionale avec l'Ecole nationale supérieure d'art de Dijon et l'Ecole média art fructidor de Chalon-sur-Saône dans l'objectif de construire une coopération raisonnée entre ces établissements dans le domaine de l'enseignement supérieur artistique et de la recherche au niveau de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté. Sur le plan territorial, l'école est un acteur culturel actif, proposant des événements hors les murs et des manifestations publiques réputées (expositions, colloques, rencontres, etc.). Elle s'adosse par ailleurs, pour les stages conventionnés qu'elle propose, à de nombreux partenaires du milieu socio-professionnel de l'art : au niveau du territoire local, musée, centre d'art, Fonds régional d'art contemporain, Saline royale d'Arc et Senans ; au niveau national, sur des structures importantes comme l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) ou le Centre national d'édition art image (CNEAI).

Au plan international, l'école a des relations privilégiées avec les universités d'Athènes et de Valence (Espagne) débouchant sur l'organisation d'événements copilotés (colloques) et a aussi établi des coopérations transfrontalières avec des écoles Suisses réputées (Lausanne, Genève). L'action internationale de l'ISBA est complétée par les 34 accords-cadres passés avec des établissements européens offrant à 80 % des étudiants en 2^{ème} cycle des séjours d'études à l'étranger et, en dehors de l'Europe, par des possibilités de mobilité vers le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Japon, le Canada, etc. Ces collaborations nombreuses dont plusieurs sont bien ciblées viennent renforcer le rayonnement de l'école et sont cohérentes avec la perspective ouverte par le projet pédagogique.

L'adossement à la recherche repose sur le pôle « Fronts et frontières » qui articule trois axes croisés intitulés « le corps de l'artiste », « le contrat social » et « imprimer ». Ces axes représentent trois problématiques réunissant les deux options du DNSEP. Cette construction joue un rôle majeur dans l'orientation du projet pédagogique. Elle a le triple mérite de lui donner une identité intellectuelle forte et singulière, d'introduire à une transversalité conceptuelle active et de fédérer efficacement l'initiation à la recherche pour l'ensemble du 2^{ème} cycle. Cet adossement bénéficie des liens étroits entretenus par l'école avec l'Université Bourgogne - Franche-Comté (laboratoires CIMEOS (Communications, médiations, organisations, savoirs) et ELLIAD (Edition, littératures, langages, informatique, arts, didactique, discours)), avec des structures universitaires nationales (Paris Panthéon Sorbonne, INHA) et internationales (universités de Valence

et Athènes). Il existe aussi des liens avec des écoles supérieures d'art (Ecole nationale supérieure de la photographie d'Arles, Haute école d'art et de design de Genève, etc.) avec lesquelles elle conçoit des événements, des colloques ou des journées d'études et des publications. L'ensemble de ces activités montre le dynamisme et le rayonnement de l'ISBA dans les différents cadres du territoire, de la région au contexte national et international dans lesquels elle inscrit son action de formation.

- Insertion professionnelle et poursuite des études

Les statistiques sur l'origine géographique des étudiants font état, tant au niveau du concours d'entrée en 1^{er} cycle qu'à celui des admissions en 2^{ème} cycle, d'une attractivité croissante de la formation en art, principalement du point de vue des candidats hors de l'ex-région Franche-Comté (35 % de l'effectif en 2014-2015). On note également un pourcentage relativement élevé (26 %) d'étudiants étrangers. Ces données statistiques favorables sont accompagnées d'une étude précise sur l'origine sociale des étudiants montrant l'accroissement dans le cursus du nombre d'étudiants issus de milieux sociaux favorisés, dû à la compétition sélective impliquée par l'attractivité de l'école. Sur cette base d'observation, l'établissement a mis en place des dispositifs (intégration d'une classe préparatoire spécifique, monitorat dédié à l'accompagnement des étudiants en difficultés) qui apparaissent comme d'intéressantes propositions de correction des inégalités observées.

L'ISBA annonce un pourcentage flatteur de réussite au diplôme (100 % en 2013 et 2014), la sélection s'opérant en amont dans le passage de la 4^{ème} à la 5^{ème} année suivant en cela une tendance observée au niveau national pour les formations en art. L'analyse du devenir des diplômés, bien renseignée par le suivi statistique, montre un taux d'emploi atteignant 70 % dans un horizon de trois ans après l'obtention du diplôme (principalement sous le statut d'autoentrepreneur, d'enseignant ou de médiateur culturel). 15 % de cet effectif reste dans une situation instable ou précaire (contrat à durée déterminée ou emploi sous qualifié) et 15 % bifurquent vers une autre formation ou un autre métier. Les poursuites en doctorat ne concernent chaque année que peu d'étudiants (1 sur 15 en 2014), en l'absence d'un 3^{ème} cycle proposé par l'école. Ces chiffres se situent dans la bonne moyenne nationale et prouvent l'adéquation de la formation avec ses objectifs et l'efficacité du dispositif préprofessionnel mis en œuvre.

- Pilotage de la formation

L'équipe enseignante de base comprend douze enseignants (professeurs et assistants) issus du monde professionnel de l'art, six théoriciens (dont deux docteurs) ainsi que trois techniciens. Cette équipe relativement peu nombreuse est complétée selon les besoins de la pédagogie par un nombre important d'intervenants extérieurs (artistes, universitaires, professionnels) pour atteindre un total global de 600 heures d'enseignement en présentiel pour chacune des deux années. Elle présente toutes les garanties de compétences exigées par le niveau de la formation, tant du point de vue pratique que théorique. Le système d'initiation à la recherche « Fronts et frontières » est pertinent dans sa transversalité assumée entre les options *art* et *communication* par rapport au projet pédagogique global du 2^{ème} cycle. Le dynamisme de l'action de l'équipe pédagogique se mesure aussi au nombre et à la qualité des partenariats, des événements et des publications qu'il génère. On note à ce sujet qu'une coordination de la recherche pourrait être mise en place pour parfaire le dispositif et soutenir les enseignants qui y participent.

Les missions de l'équipe administrative en appui de la formation sont bien définies, le nombre des agents (huit y compris le directeur) paraît un peu restreint eu égard au nombre des activités en charge de cette équipe. Un conseil pédagogique et de la vie étudiante (CPVE) gère l'ensemble de la concertation pédagogique. Il comprend des représentants élus des enseignants, du personnel administratif et des étudiants et deux représentants de l'Université Bourgogne - Franche-Comté, comme personnalités extérieures qualifiées, signifiant les relations privilégiées de l'école avec le milieu académique de son territoire. Ce conseil, central pour le pilotage concerté du projet pédagogique de la formation, n'est pas associé à une instance scientifique dédiée à la question de la recherche, ce qui pose la question de son devenir prévisionnel, particulièrement dans la perspective de constitution d'un éventuel projet de 3^{ème} cycle.

Le suivi individuel et collectif des étudiants, la collégialité des décisions et l'ensemble du système d'évaluation semestriel du 2^{ème} cycle sont en place et conformes à la réglementation en vigueur. L'évaluation des enseignements par les étudiants semble efficace, bien gérée et suivie d'effets correctifs s'il y a lieu. Cette évaluation s'insère dans une culture de l'autoévaluation présente dans l'établissement, fournissant des tableaux statistiques clairs tant sur les plans du devenir professionnel, de l'origine sociale des étudiants, de l'attractivité de l'école que du suivi statistique du cursus et des diplômés. En ce sens l'établissement a bien mis à profit les recommandations de la dernière évaluation menée par le HCERES pour l'évaluation des enseignements et pour le resserrement thématique et opérationnel de la recherche.

La qualité générale du dossier fourni par l'école est bonne, la formation est clairement présentée et abondamment argumentée, quelquefois avec un peu d'auto complaisance. Les documents descriptifs du cursus à l'usage des étudiants sont précis et bien conçus. Les fiches du Répertoire national de certification professionnelle (RNCP) et du supplément au diplôme sont en place et précisément renseignées.

Conclusion

L'établissement apparaît animé par la volonté de s'inscrire dans un projet pédagogique global qui met l'accent sur la formation de créateurs « citoyens » conscients de leurs responsabilités socio-politiques et culturelles dans la société contemporaine. L'offre de formation s'appuie en ce sens sur une bonne structuration de son volet recherche-action, sur un enseignement pré professionnel de qualité et sur une ouverture internationale bien pensée à partir de sa situation frontalière (particulière dans le contexte des écoles supérieures d'art françaises). Ces points d'ancrage solides de son identité sont développés à travers un projet pédagogique bien structuré, servi par une équipe compétente et jeune et appuyé sur un système administratif adéquat. Le projet de la formation est étayé par un ensemble judicieux de partenariats, artistiques, académiques et professionnels, qui contribuent à son rayonnement national et international. Il est aussi bien servi par des instruments statistiques d'autoévaluation pédagogiques et sociologiques précis et pertinents. Forte de ces conditions positives, l'école apparaît comme un lieu de formation supérieure artistique de qualité et assume en même temps un rôle d'acteur culturel de 1^{er} plan tant sur son territoire bisontin que sur celui de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté dans laquelle elle inscrit plus largement son action.

Points forts :

- Un projet bien articulé et bien structuré à partir d'objectifs socio-professionnels et artistiques clairement énoncés.
- Une équipe pédagogique de qualité.
- Un dispositif d'initiation à la recherche cohérent, fédérateur et transversal, avec des appuis internationaux bien en place.
- Un dispositif d'enseignement pré professionnel bien pensé et ouvert.
- Une politique de remédiation aux inégalités sociales de l'accès au cursus volontaire et efficace.
- Une bonne qualité des publications.

Points faibles :

- Malgré la qualité des instruments d'autoévaluation en place (questionnaires, statistiques, tableaux comparatifs) l'envergure d'enquête de l'autoévaluation reste à parfaire (pas de participation des partenaires).
- Le conseil scientifique, en appui normal de la recherche, n'existe pas.

Recommandations pour l'établissement :

L'ensemble des qualités décrites ci-dessus reflète les efforts accomplis par l'école pour améliorer sensiblement, principalement du côté de la structuration de la recherche et de l'autoévaluation, son offre de formation. Tout en saluant la réussite de ces améliorations effectives, il serait peut-être possible de les pousser encore plus loin en formalisant une instance de perfectionnement globale qui pourrait devenir, au sein du CPVE ou d'une manière autonome, l'organe d'une autoévaluation plus ouverte sur les partenaires extérieurs à l'école et sur les anciens diplômés en situation professionnelle ou non.

Dans le même ordre d'idée, il pourrait être bénéfique de formaliser une instance de réflexion sur l'évolution de la recherche, fondée sur la collégialité, comprenant les partenaires extérieurs (académiques, institutionnels, artistiques) nécessaires à son développement raisonné et capable de réfléchir à l'opportunité d'un espace prospectif pour la recherche. Cette instance pourrait en ce cas devenir un facteur d'émulation et de concertation pour l'offre globale de formation (en art et en communication) dans le droit fil de la perspective transversale qui fait l'originalité du projet de recherche actuel.

Observations de l'établissement

Laurent Devèze

Directeur Général de l'ISBA de Besançon

à

Jean-Marc GEIB

Directeur

Département des formations

HCERES

Besançon, le 9 juin 2016

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception ce jour du rapport du Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur concernant notre Diplôme national supérieur d'expression plastique option Art.

Permettez-moi tout d'abord, au nom de toute l'équipe éducative de l'établissement, de vous remercier de la remarquable attention dont les experts ont fait preuve dans l'examen de notre dossier ce qu'atteste la pertinence de leurs remarques.

Concernant celles-ci je souhaiterais formuler les observations suivantes :

- 1. La recommandation concernant la création d'un conseil de la recherche distinct de l'instance de suivi pédagogique a été, si j'ose dire, suivie avant même sa formulation, puisque notre tout prochain Conseil d'Administration devrait se prononcer en faveur de la création de cet outil qui entrera en action dès la rentrée universitaire 2016.
- 2. Concernant maintenant la nécessité de créer un Conseil de Perfectionnement par exemple composé de professionnels et de divers personnalités qualifiées nous le mettrons à l'étude dès que possible afin de donner au monde professionnel toute sa part dans le processus d'auto-évaluation mis en place par l'établissement.

Espérant sincèrement que ces quelques remarques attesteront de notre intérêt à poursuivre le dialogue commencé il y a plus de quatre ans déjà avec l'ancienne AERES et dont les recommandations avaient pour nous valeur de feuille de route je vous prie de bien vouloir accepter Monsieur le Directeur l'expression de mes plus hautes considérations,

Laurent Devèze



Directeur Général de l'ISBA de Besançon